

BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

MAINAUT

EAN : _____
Ref.: _____ Compteur n°: _____
Index : _____

V. ref.: _____

N. ref.: _____ RAPPORT N° 306/131118/22

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : 17 Chemin de la Justice
2000 Namur

PROPRIETAIRE : ABC

Adresse : 13 rue de l'indépendance 7321 Verviers

DEMANDEUR : STECO SpA

Adresse : 62 rue du 300^{ème} anniversaire

INSTALLATEUR : 7334 Verviers

Adresse : 4

TVA ou CI : 0443 5686 27

Date du contrôle : 28/11/2011 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : appartement 17 0.2

Début travaux : Fondations avant après 1.10.81 - Installation électrique avant après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 3x400+N V Protection raccordement MAX 40A A

Câble aliment, tableau, princ. : 4 x 16 mm² Inter.gén. : type 40A/0,3A

Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: M ; RA : 9,75 Ohm; RI tot 0,7 MOhm

Facteurs d'influences externes : /

DESCRIPTION : Voir schéma unifilaire et de situation

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : NEANT

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :

le responsable du distributeur

nom :

signature :

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 28/11/2011 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur,

STICCA sprl
Rue Bois du Prince, 62
7334 HAUTRAGE
065/62.18.30 - GSM 0474/32.42.70
TVA : BE 443.568.627
N° Agréé : 443568627-082600

88/41/88

appart. 0.2

SEJOUR

CHAMBRE 2

CHAMBRE 1

HALL

HALL

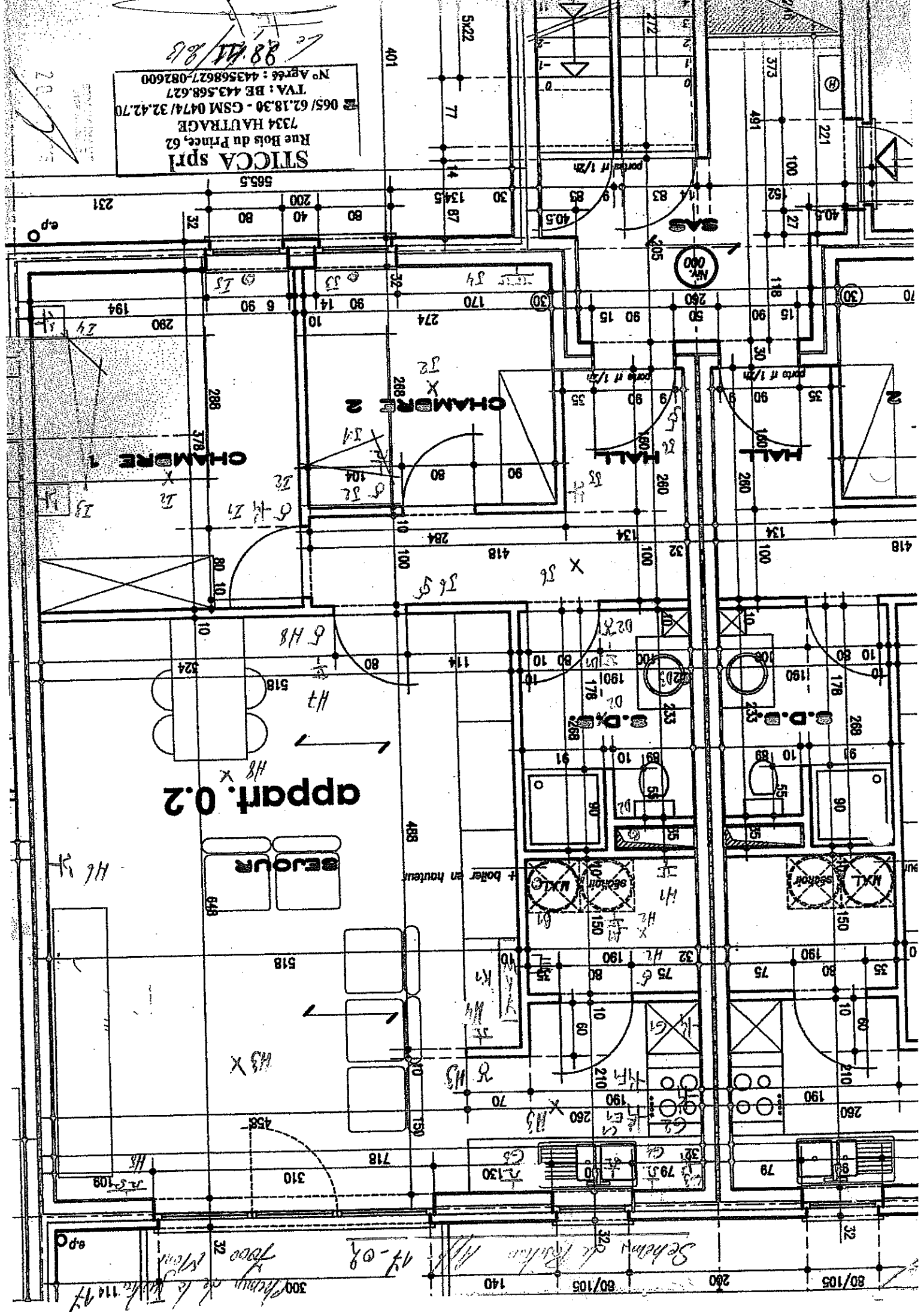
S.D.B.

S.D.B.

boîtier en hauteur

boîtier en hauteur

300m² de la ville 114/17
17-08
Seigneur de la ville



—

287786

